

## Données clés du territoire, accompagnement des ménages, entreprises RGE, dynamique des dispositifs d'aides...

Retrouvez les monographies départementales  
« La rénovation énergétique des logements »

Mai 2022

[Charente](#)

[Charente-Maritime](#)

[Corrèze](#)

[Creuse](#)

[Dordogne](#)

[Gironde](#)

[Landes](#)

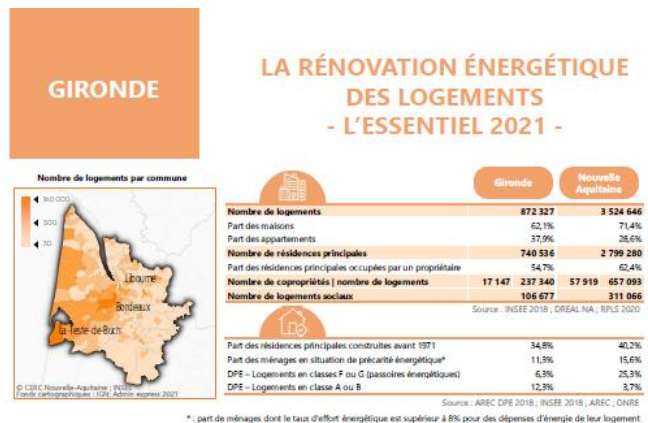
[Lot-et-Garonne](#)

[Pyrénées-Atlantiques](#)

[Deux-Sèvres](#)

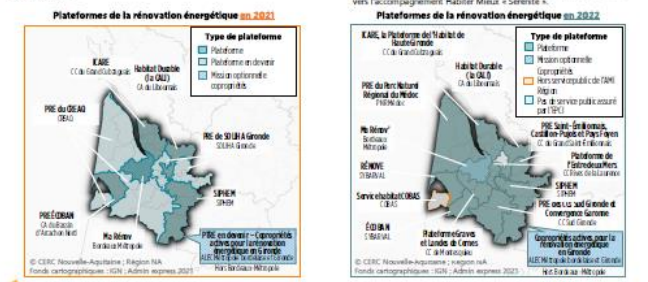
[Vienne](#)

[Haute-Vienne](#)



### L'accompagnement des ménages

En 2021 débute la réorganisation du service public de conseil aux ménages, avec le déploiement d'un réseau régional de Plateformes de la rénovation énergétique, portées localement par les Collectivités territoriales. Ces guichets uniques, accessibles à tous les publics, délivrent Informations (A1) et conseils (A2) allant jusqu'à l'accompagnement global de projets de rénovation performants intégrant 35% de gains énergétiques minimums (A4). Cette réorganisation est menée par la Région en partenariat avec l'État et ses agences, l'ADEME et l'ANAH. Le financement est assuré par la Région, les Collectivités territoriales et le programme CEE SARE (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique).



Vous pouvez retrouver l'analyse régionale en [cliquant ici](#)